



LIVRET D'ACCUEIL



SOMMAIRE

- Le mot du Président
- L'association ALDP
- Le PCPEA 23
- L'accompagnement : objectifs et modalités
- Le parcours de la personne accompagnée
- Les intervenants : équipe et missions
- Informations pratiques : contact et plan d'accès

Le mot du président

L'ALDP est une jeune association, créée il y a 25 ans, à la demande de parents d'enfants avec autisme. Elle s'est dès lors impliquée sur le terrain de la prise en charge, en accompagnant les premières classes intégrées puis en créant le réseau RAPCEAL.

Les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées pour personnes avec Trouble du Spectre Autistique permettent d'intervenir avec souplesse pour réaliser un accompagnement en dehors d'un établissement médico-social.

Le PCPEA 23 est presque toujours la seule réponse possible pour les personnes accompagnées. **Ceci constitue une vraie responsabilité que nous assumons grâce à l'implication et l'engagement total de nos équipes.**

**LE PCPEA 23
EST GÉRÉ PAR L'ALDP**

À la Présidence : Dr Philippe BROSSET

À la Direction Générale : Mme Sophie GARNICHE

L'association ALDP

Association Limousine de Diagnostic et de prise en charge de la Pathologie développementale

Créée en 1995, l'objectif de l'ALDP est de promouvoir en Limousin une approche multidimensionnelle de l'autisme et de la pathologie développementale, en proposant un accompagnement global et coordonné.

Celui-ci comprend différents services, réseaux et groupes de soutien :



Service ouvert en 2019 – 40 places
Accompagnement d'enfants avant l'âge de 4 ans et **pour une période de 2 ans.**



Service ouvert en 2014 – 28 places
60 enfants pris en charge. Accompagnement de jeunes **entre 6 et 20 ans.**



Dispositif ouvert en 2017.
Accompagnement **d'enfants, d'adolescents et d'adultes sans limite d'âge** sur le département de **la Creuse.**



Réseau d'Aide à la Prise en Charge Éducative de l'Autisme en Limousin, créé en 2004.



Groupe d'Éducation Affective et Sexuelle pour Personnes avec Autisme, créé en 2014.

LE PCPEA 23

Le PCPEA Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées Autisme 23 s'adresse à des personnes sans limite d'âge, ayant un diagnostic TSA (Trouble du Spectre Autistique) ou en cours de diagnostic.

La durée de l'accompagnement est déterminée par les besoins et l'évolution de la personne. **C'est un dispositif souple qui s'adapte aussi bien à la personne qu'à son milieu de vie.**

C'est un dispositif spécialisé qui coordonne les accompagnements sur les différents lieux de vie de la personne, composé d'intervenants pluridisciplinaires (salariés et/ou libéraux) :

- professionnels soignants,
- professionnels éducatifs,
- professionnels paramédicaux expérimentés dans l'utilisation des techniques éducatives et comportementales pour les personnes présentant des TSA.

La personne est accompagnée dans son cadre de vie habituel :

- domicile,
- établissement scolaire, centre de loisirs,
- sur les lieux de stage et au travail.

À NOTER :

Pour mettre en œuvre l'intervention, il faut qu'au préalable la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et plus spécifiquement la CDAPH (Commission des Droits pour l'Autonomie des Personnes Handicapées) : se soit prononcée, ou soit en cours de se prononcer « pour une orientation vers le PCPE » ou « pour une orientation vers le PCPE + autre structure médico-sociale »

L'accompagnement : objectifs et modalités

La famille est étroitement associée à la mise en œuvre du PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé)*.

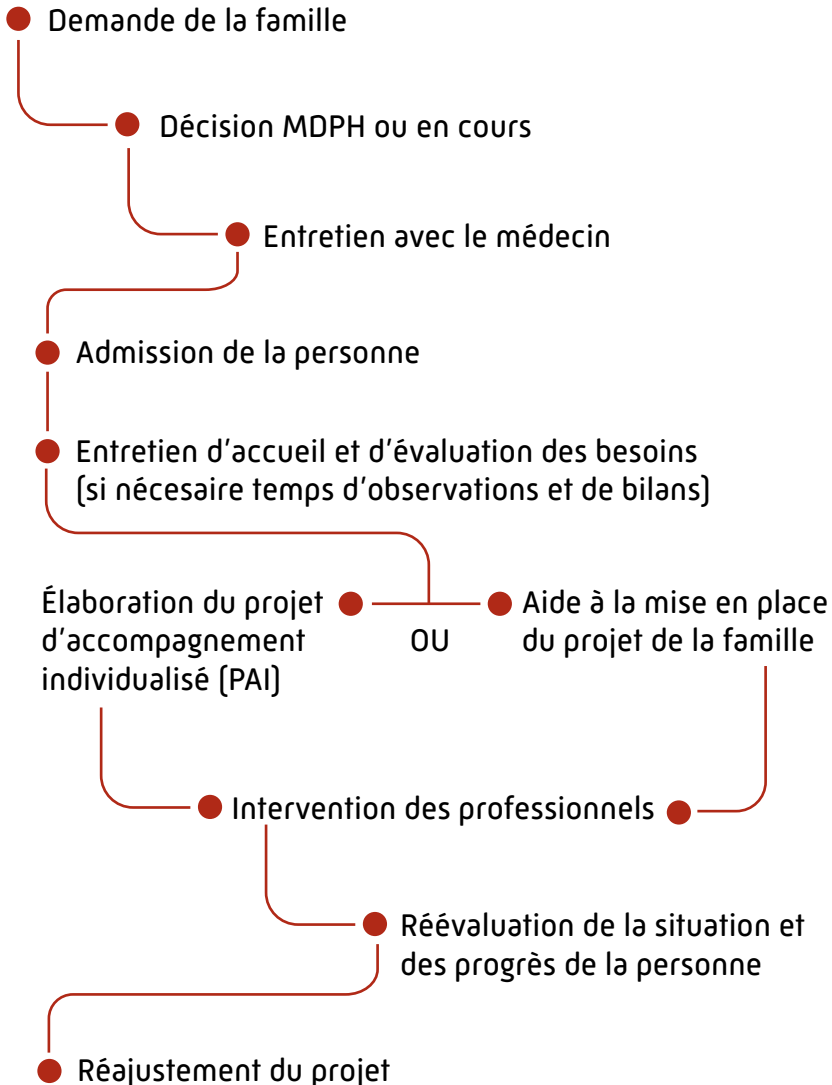
Les objectifs de l'accompagnement consistent à mettre en place l'intervention auprès de la personne diagnostiquée TSA et visent à assurer le développement et l'amélioration des potentialités dans les domaines de la communication, de l'autonomie, de la motricité, du travail, de la socialisation, du suivi scolaire et pré-professionnel.

Les interventions proposées peuvent être individuelles ou collectives :

- par des aménagements nécessaires à la qualité de vie quotidienne de la personne (cadre scolaire, familial,...).
- par un accompagnement éducatif et thérapeutique (psychologue, ergothérapeute et psychomotricien).
- par des liens réguliers avec la famille et par la guidance parentale.
- par une collaboration avec les partenaires : MDPH, écoles, lieux de stages, d'emplois, garderies, services de soins, paramédicaux, sociaux, judiciaires, de recherches d'emploi....
- par des groupes d'habiletés sociales avec le réseau partenarial.

*En référence au règlement de fonctionnement du service (cf. Art. L.311-4 du CASF)

Le parcours de la personne



Les intervenants du PCPEA 23 : équipe et missions

Le projet d'accompagnement individualisé est un outil de coordination construit et utilisé par les intervenants pluridisciplinaires de l'ALDP pour répondre aux besoins de chaque enfant.



Les différents professionnels sont issus de nos structures, ou exercent en libéral. Ils sont tous formés à l'autisme.

- **LE DIRECTEUR** est responsable de l'ALDP, du fonctionnement et de l'organisation de ses services.
- **LE MÉDECIN COORDINATEUR** initie le projet de soin et réalise des suivis médicaux.
- **LE PSYCHOLOGUE** évalue, rédige le programme d'interventions de l'enfant, coordonne le projet de la personne et sa mise en œuvre.
- **LA COORDINATRICE** coordonne les interventions et organise les plannings.
- **L'ÉDUCATEUR** accompagne la personne dans le respect du Projet d'Accompagnement Individualisé.
- **LA SECRÉTAIRE** accueille et réalise le suivi administratif des dossiers des personnes.

Informations pratiques

LES SECTEURS D'INTERVENTIONS :



* Antennes du PCPEA 23 à Aubusson et Guéret

POUR NOUS CONTACTER :



05.87.14.02.70

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h



contact@aldp-limousin.fr

Les coordonnées mail et téléphone des autres professionnels engagés dans la prise en charge de votre enfant vous sont remises au moment de l'admission.

POUR VENIR :

Le siège social de l'ALDP et du PCPEA 23, se situent au :

117 rue de Nexon - 87000 Limoges

Bâtiment sur la droite du parking
3^{ème} étage



En bus :

- Ligne 4 « Pont Saint-Lazare »
- Ligne 36 « Condat-Versanas »

Un service géré par  **ALDP**

Association Limousine pour le Diagnostic et la prise en charge de la Pathologie développementale